



REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN DATE DU 22 JUIN 2026

RIUNIONE DI U CUNSIGLIU D'AMMINISTRAZIONE DI U 22 DI GHJUGNU DI U 2026

RAPPORT DE LA PRESIDENTE

RAPORTU DI A PRESIDENTE

Objet :

signature des contrats d'alternance 2026-2027.

Ughjettu :

signatura di i cuntratti d'alternanza 2026-2027.



L'Agence du Tourisme de la Corse, en partenariat avec le Centre de Formation des Apprentis Universitaires en Région Corse, propose depuis plusieurs années des contrats à durée limitée dans le cadre de l'alternance.

Elle participe ainsi au développement des compétences des étudiants insulaires.

Cette action, initiée depuis 2013, a permis l'accueil de 42 étudiants en contrat d'apprentissage. Ces étudiants ont eu pour mission la réalisation d'enquêtes qualitatives et quantitatives sur l'offre d'hébergement et la taxe de séjour, l'accompagnement des chargés de missions en tourisme d'affaires et /ou en promotion, comme la participation à l'organisation de campagnes extérieures, la préparation de salons, une implication sur des questions de promotion numérique de la destination ainsi que celles relatives au site Web-social média, la gestion de la base de données, sans oublier la participation aux travaux relevant de l'Administration générale.

En 2026, il est envisagé le recrutement en alternance de quatre (4) étudiants à compter du 1^{er} septembre 2026 au sein de l'Agence.

Les profils de poste recherchés sont en cours de finalisation et les étudiants seront issus des filières en lien avec les thématiques abordées au sein de l'Agence (marketing, promotion du tourisme, développement...).

L'enveloppe budgétaire prévisionnelle nécessaire au financement de ces quatre (4) nouveaux contrats en alternance s'élève à 48 622.32 € brut avec une prise en charge de 13 000€ au titre des aides relatives aux contrats d'alternance.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.